Ensemble pour la sécurité incendie dans les fermes

DANIEL RÖÖSLI, RESPONSABLE AU CENTRE D'INFORMATION POUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Les feux de cheminée peuvent avoir des conséquences particulièrement graves dans les exploitations agricoles. C'est pourquoi le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI), en collaboration avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA) et Ramoneur Suisse, sensibilise aux risques liés aux installations de chauffage au bois. Les ramoneuses et ramoneurs sont des partenaires essentiels dans cette démarche.

Risques d'incendie particuliers dans l'agriculture

Le chauffage au bois est très répandu, notamment dans les exploitations agricoles, les régions rurales et les bâtiments anciens. Les poêles à bûches, les poêles à pellets, les chaudières à bois ou encore les systèmes de chauffage combinés constituent des solutions énergétiques locales et renouvelables. Toutefois, ces installations présentent des risques d'incendie importants lorsqu'elles ne sont pas utilisées correctement. Dans les exploitations agricoles, les conséquences d'un incendie peuvent être particulièrement graves. Les habitations, les étables et les granges se trouvent en effet souvent à proximité immédiate les unes des autres. A cela s'ajoutent d'importantes quantités de matériaux facilement inflammables, comme le foin, la paille et le bois. Un feu de cheminée peut ainsi rapidement se propager et provoquer un incendie de bâtiment aux conséquences considérables, mettant en danger aussi bien les personnes que les animaux.



Une cheminée de ferme est la proie des flammes. (Photo: Ramoneur Suisse)

Un incendie sur dix est dû à une installation de chauffage

Les statistiques des dommages montrent elles aussi à quel point la prévention des incendies est importante dans les exploitations agricoles. Chaque année, environ 500 incendies se déclarent dans des bâtiments agricoles en Suisse. Ils occasionnent des dégâts matériels aux bâtiments estimés à quelque 30 millions de francs.

La plupart de ces incendies sont provoqués par la foudre ou par des installations électriques. Avec une part d'environ **10%** des causes d'incendie, les sinistres liés aux **installations de chauffage** arrivent en troisième position et constituent donc un risque important.

Prévention des incendies dans les exploitations agricoles

Afin de réduire les risques d'incendie dans le secteur agricole, le CIPI et le SPAA ont lancé une campagne de prévention. Les deux organisations unissent leurs efforts pour sensibiliser les responsables d'exploitation, les membres de leurs familles et leurs collaborateurs aux différents risques d'incendie. Elles élaborent des recommandations pratiques et les diffusent auprès des exploitations agricoles par différents canaux.

La prévention porte notamment sur l'utilisation sûre des chauffages au bois. Quelques mesures simples suffisent déjà à renforcer considérablement la sécurité. Il s'agit notamment de nettoyer

et d'entretenir régulièrement les installations de chauffage, d'utiliser des combustibles adaptés et de respecter les consignes d'utilisation. Le maintien de distances de sécurité suffisantes par rapport aux matériaux inflammables ainsi que la conduite à adopter en cas de feu de cheminée font également partie des mesures essentielles de prévention.



Les substances dangereuses présentent un risque d'incendie important et ne doivent en aucun cas être stockées à proximité des installations de chauffage. (Photo: CIPI)

Les ramoneuses et ramoneurs, des partenaires essentiels

Pour les ramoneuses et ramoneurs, ces recommandations vont de soi. Ils connaissent les causes des feux de cheminée et savent quelles précautions prendre pour utiliser les chauffages au bois en toute sécurité.

C'est précisément pour cette raison que leur contribution est particulièrement précieuse dans le travail de prévention du CIPI. Grâce à leurs visites régulières dans les exploitations agricoles, ils peuvent repérer suffisamment tôt les risques d'incendie potentiels et attirer l'attention des responsables sur les dangers identifiés.

Nous les encourageons donc à mettre à profit leurs contacts existants pour relayer activement les messages de prévention. Bien souvent, une simple remarque lors d'un échange avec les exploitants suffit à les sensibiliser à un risque potentiel et à les inciter à prendre les mesures nécessaires.

Vous trouverez de plus amples informations sur la campagne

à l'adresse suivante:
www.bfb-cipi.ch/agriculture

Une collaboration avec Ramoneur Suisse

Pour élaborer ses recommandations de prévention concernant les chauffages au bois, le CIPI collabore non seulement avec le SPAA, mais aussi avec Ramoneur Suisse.

Cette collaboration s'inscrit dans le prolongement de notre partenariat déjà existant avec l'association. Nous avions déjà travaillé ensemble dans le cadre de la campagne de prévention des incendies liés aux cheminées et aux poêles à bois, ce qui nous avait permis de diffuser d'importants messages de prévention.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre précieux soutien!

CIPI
Centre d'information pour la prévention des incendies
Une initiative de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA

A propos du Centre d'information pour la prévention des incendies

Un incendie est souvent synonyme de grandes souffrances humaines, de lourds dégâts matériels et de traumatismes émotionnels. Depuis plus de 65 ans, le CIPI s'attaque à la principale cause des incendies: le comportement humain.

En informant la population de manière ciblée sur les risques d'incendie, le CIPI entend faire évoluer les comportements afin de prévenir les incendies et d'éviter les dommages aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement. Le CIPI est financé par les établissements cantonaux d'assurance, pour le compte desquels il mène ses actions de prévention. Il ne poursuit aucun but lucratif et a son siège à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance (AECA).

CIPI
Centre d'information pour la prévention des incendies
Une initiative de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA

Ensemble, prévenons les incendies dans les exploitations agricoles

Chères ramoneuses, chers ramoneurs,

Un incendie dans une exploitation agricole peut avoir des conséquences dévastatrices. La proximité entre les personnes et les animaux, ainsi que le stockage de grandes quantités de matériaux inflammables, rendent les risques et les dommages potentiels particulièrement importants. C'est pourquoi le Centre d'information pour la prévention des incendies (CIPI) renforce ses actions de prévention dans le secteur agricole.

En collaboration avec le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), nous sensibilisons les exploitations agricoles aux risques d'incendie et leur montrons comment les réduire grâce à des mesures simples.

L'un des aspects essentiels de cette prévention concerne l'utilisation sûre des chauffages au bois et la prévention des feux de cheminée. Vous, ramoneuses et ramoneurs, vous jouez à cet égard un rôle central. Vous connaissez les installations, repérez rapidement les dangers potentiels et êtes en contact direct avec les personnes qui les exploitent. Grâce à votre expertise et à vos visites régulières, vous apportez une contribution indispensable à la prévention des incendies.

La collaboration avec Ramoneur Suisse dans ce domaine est donc particulièrement précieuse à nos yeux. En unissant nos efforts, nous pouvons faire passer nos messages de prévention là où ils auront le plus d'impact, à savoir directement auprès des exploitations agricoles.

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien et votre précieuse contribution à la sécurité des personnes, des animaux et des bâtiments.

Daniel Röösli,
Responsable du secteur au Centre d'information
pour la prévention des incendies

Retrouvez l'article à la page 40.